

**Ensemble pastoral
de l'île de Ré**

Conseil pastoral du 13 novembre 2018
Compte rendu détaillé

Présents : Pères Michel Cottereau et Jean-Pierre Samoride ; Geneviève Berthomès, Martine Borie, Françoise Fruchard, Martine Lépron, Geneviève Palvadeau, Georges Decrocq (Secours catholique) ; Michèle Gendre et Michel Fruchard (Équipe pastorale).

Absentes : Martine Berthou, Béatrice Sadoul,

En préambule, Geneviève Berthomès déplore que les comptes rendus parviennent tardivement aux membres du conseil et que l'ordre du jour du conseil à venir soit connu encore plus tardivement. Cela ne permet pas d'informer convenablement la communauté ni de préparer sérieusement la réunion à venir.

Michel Fruchard s'inscrit en faux contre ces assertions, alléguant que si, sous l'effet des contingences, il y a eu récemment des comptes rendus tardifs, d'une manière générale il s'efforce de rédiger les comptes rendus dans les quinze jours.

Geneviève Berthomès va vérifier.

1 – La vie des hommes

11 – Les cérémonies de commémoration de la guerre de 1914-1918 ont été bien retransmises à la télévision.

Dans l'île de Ré, les communes ont toutes marqué l'évènement. A noter le travail considérable effectué à La Flotte et Ars.

12 – Michèle Gendre évoque la réunion des évêques de France à Lourdes et la lettre des évêques en direction de jeunes (très intéressante)

13 – Georges Decrocq signale un article bien fait de « Famille chrétienne » qui démontre que ce n'est pas le célibat des prêtres qui provoque la pédophilie.

Un débat s'engage.

Martine Borie estime que s'il y avait « un gros nettoyage » à faire dans l'Église, la même action devrait être menée dans l'Éducation nationale, dans les services sociaux...

Elle évalue à 50% de la population des enfants ceux qui ont été victimes d'abus sexuels.

Le Père Cottereau signale que Mgr Gobillard a rédigé un excellent texte sur « spiritualité et sexualité » qui change le regard de l'Église sur la sexualité longtemps considérée comme un péché majeur. Il ajoute qu'il convient d'avoir un discours de vérité et positif sur la sexualité.

Le Père Samoride indique que la crise actuelle a un impact important sur l'Église : actuellement beaucoup d'anciens fidèles demandent à la quitter officiellement, même si numériquement la France est peu touchée par le phénomène.

Au niveau du diocèse, une commission chargée de l'écoute et du discernement a été mise en place : pour l'instant, rien de net n'a émergé.

Michel Fruchard demande à replacer la pédophilie dans le contexte de l'évolution des mentalités qui en a fait le crime des crimes aujourd'hui. Il rappelle qu'après 1968, le terme de pédophilie a été créé pour remplacer celui de pédérastie trop connoté péjorativement et pour permettre de dépénaliser des relations sexuelles avec les enfants. Il rappelle qu'un manifeste réclamant cette dépénalisation a été signé par Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir et...

Françoise Dolto. Il rappelle l'affrontement télévisé entre Paul Guth et Daniel Cohn-Bendit sur le sujet (toujours visible sur Youtube).

Martine Borie rappelle que les médecins sont déliés du secret médical lorsqu'ils ont connaissance de tels actes.

La question est posée à nos prêtres : que faire si un pédophile vient se confesser ?

Le Père Cottureau dit qu'il le conduit à la Gendarmerie.

Le Père Samoride estime que le secret de la confession se pose actuellement.

Le Père Cottureau conclut en disant qu'on aura l'occasion d'en reparler et que le Pape demande de l'aider dans cette épreuve.

2 – Journée du 21 octobre 2018

Le tour de table permet de dégager deux idées principales :

- l'intervenant (Père Maurin) a été très intéressant même si parfois un peu ardu (le texte de la conférence sera placé sur le site de l'ensemble pastoral) ;
- la participation a été décevante.

Le Père Samoride souligne qu'il y avait un gros décalage entre la messe très fréquentée par des jeunes et l'après-midi à l'assistance rare et âgée.

Les motifs invoqués par les absents sont de deux ordres :

- « On n'y va pas parce qu'il y a de moins en moins de monde » ;
- « On n'y va plus parce que ça ne débouche sur rien ».

Geneviève Barthomès estime qu'à l'avenir, il conviendra de « faire autrement ».

Le Père Cottureau remarque que tous les ans, on essaie de faire autrement sans que le résultat soit à la hauteur. Il y a là un défi permanent.

Michel Fruchard propose qu'on s'interroge sur ce qu'attend le curé de ces journées et ce qu'en attendent les fidèles qui peu à peu les désertent.

Le Père Cottureau conclut qu'il est content que la journée ait existé et qu'il a beaucoup apprécié l'intervenant. Le bilan est pour lui très positif.

3 – Noël

Il s'agit de préparer la fête.

A la demande de Martine Borie, un certain nombre de décisions sont prises.

31 – **Le circuit des crèches** sera reconduit.

Michèle Gendre réalisera une affiche à placarder dans les églises et à diffuser auprès des offices de tourisme, des supermarchés, des boulangeries...

Un poème ou un message (le même pour toutes les églises) sera placé devant la crèche.

32 – **Messe des familles**

Le Père Cottureau annonce qu'il va rassembler les parents et les enfants catéchisés le 1^{er} décembre 2018 afin de les impliquer dans une messe des enfants d'un type nouveau.

Le départ de l'animatrice pastorale crée évidemment des difficultés.

L'école Jeanne d'Arc sera prévenue par Geneviève Berthomès.

33 – **Messe de Noël des enfants**

Elle aura lieu à La Couarde, le 24 décembre dans l'après-midi.

Elle débutera par un « conte des quatre flammes » pour lequel Martine Borie a besoin de la participation de quatre enfants (à rechercher à l'école Sainte Catherine ou chez les scouts ?)

Le Père Samoride fait remarquer que l'usage du terme « conte » n'est pas très heureux et donne un aspect factice à Noël.

Martine Borie lira un texte avant la messe pour aviser les participants qu'il s'agit d'une messe pour les enfants et qu'il risque de s'y produire un peu d'effervescence.

Une invitation sera lancée aux parents dont les enfants ont été baptisés cette année.

34 – **Lumière de Bethléem**

Michel Fruchard réalisera, comme l'an dernier, une affiche qui sera distribuée à chaque église au moment de la réception de la lumière à l'issue d'une messe à La Couarde.

35 – **Concert de Noël**

La chorale donnera le concert de Noël le dimanche 16 décembre dans l'église de La Flotte.

36 – **Repas de Noël**

Le repas de Noël sera organisé cette année par le Secours catholique dans le cadre d'un collectif (Ré-unissons) regroupant d'autres associations (Restos du Cœur, RÉCLÉRÉ, Lions Club, les ADMR...) le 28 décembre dans la salle des Oyats au Bois.

4 – **Église d'Ars**

A la suite des travaux en cours, elle sera fermée au moins jusqu'en juin 2020.

Le Père Cottreau étudie avec la municipalité la possibilité d'utiliser la chapelle des sœurs pour une messe le jeudi, jusqu'en mars, et la possibilité d'ouvrir la partie romane de l'église le week-end pour offrir un lieu de recueillement et peut-être y placer la crèche.

Prochain conseil pastoral

Lundi 14 janvier 2019

Les questions non traitées lors du précédent conseil sont reportées à l'ordre du jour du 14 janvier.